

FRAIS DE DÉPLACEMENT
du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018

Pour la période entre le **1^{er} octobre et le 31 décembre 2018**, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a déboursé un montant total de **70 498,59 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.